



ROYBON

# VIVRE À ROYBON



*Centerparcs...  
l'espoir renaît !*



## NAISSANCE DE "ROYBON EN FÊTE"

L'association va s'impliquer  
dans l'animation du village

3



## LE PLUI EN DÉBAT

Soutenir  
un développement durable

10



## LES "JOURNÉES DÉCOUVERTES" DE LA BIBLIOTHÈQUE

Consultez le programme...

16



## NOUVEAUX HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Le dialogue a porté ses fruits

21

# S O M M A I R E

## 3 LA VIE DE LA COMMUNE

- ▶ Naissance de "Roybon en Fête"
- ▶ Centerparcs... l'espoir renaît !
- ▶ Renouvellement de la Charte Forestière des Chambaran
- ▶ Tatouage, ongles, soins esthétiques un nouveau commerce ouvre ses portes
- ▶ Les anciens sont vaccinés !
- ▶ La conciliation, une manière de résoudre bien des problèmes
- ▶ Commémoration du 100e anniversaire de l'Armistice
- ▶ Les finances et la ZAD à l'ordre du jour de la rencontre entre le Maire et le sous-préfet
- ▶ Le PLUI en débat
- ▶ Zoom sur les Chambaran dans le PLUI
- ▶ Ça s'est passé récemment à Roybon

## 14 LA VIE DES ASSOCIATIONS

- ▶ Fonbala à Roybon
- ▶ Aux couleurs de la création
- ▶ Le Souvenir Français : vous connaissez ?

## 16 EN DIRECT DE LA BIBLIOTHEQUE

- ▶ Les journées découvertes
- ▶ La Traviata
- ▶ La Ludothèque itinérante
- ▶ Nuit de la lecture
- ▶ Animations autour des jeux vidéos

## 18 AGENDA

- ▶ Marché de Noël
- ▶ Les RDV de Formafoot
- ▶ Assemblée Générale du Club de la Haute Galaure
- ▶ Concert de Pierre LEMARCHAL
- ▶ Journée internationale des forêts

## 21 ANNONCES ET INFOS UTILES

- ▶ Toutes les infos sur les déchets et le tri
- ▶ Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !
- ▶ Appel au bénévolat !

## 23 GRANDE ET PETITES HISTOIRES

- ▶ Histoire et souvenirs de la salle de l'amicale laïque de Roybon



Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

La récente décision du Conseil d'Etat relance complètement le projet de réalisation du Centerparcs. L'espoir renaît mais nous avons appris avec le temps à être prudents. Il nous faut attendre une décision définitive avant de pouvoir initier les grands chantiers dont la commune a besoin. Les opportunités que représentent ce projet sont incontestables et ses aléas judiciaires l'ont considérablement amélioré sur le plan environnemental. Je souhaite que cette décision marque le début d'un nouvel état d'esprit permettant le respect des opinions de chacun et laissant à la justice le soin de trancher définitivement de manière sereine. Pour ma part je m'y engage et j'invite tous les habitants à s'inscrire dans cette démarche d'apaisement dans l'intérêt de Roybon.

Les efforts entrepris depuis plus de trois ans commencent à payer. Roybon vient de sortir du réseau d'alerte des communes en grande difficulté. La pose de la 1<sup>re</sup> pierre du nouvel EHPAD a donné le coup d'envoi d'un grand chantier qui va durer vingt mois. Dans le même temps le Département a attribué les lots des marchés de la voie de contournement ; en 2020 les camions cesseront de traverser la Grande Rue. Ce sont, j'en suis convaincu, les signes avant-coureurs d'un nouvel élan pour Roybon et d'un meilleur cadre de vie pour tous.

Je n'oublie pas le quotidien : nous avons obtenu de nouveaux horaires pour la déchèterie, « Roybon en Fête » qui vient d'être créée va s'atteler au développement de l'animation de la commune, les festivités de fin d'année avec le marché de Noël sous les halles et la cérémonie des vœux le 11 janvier seront des moments de grande convivialité.

En feuilletant ce nouveau numéro du journal municipal vous prendrez la mesure de tous les événements qui se déroulent dans notre village. De beaux projets sont à l'ordre du jour. De son côté l'équipe municipale va débiter le travail de programmation budgétaire pour 2019 avec la volonté d'initier de nouveaux projets au service de tous.

Bien fidèlement,

Votre Maire  
Serge PERRAUD

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

Merci aux contributeurs (articles et photos) :  
Gabriel BRET, Maurice CELLIER.

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 04 38 92 01 44  
Imprimé en mairie.

## Naissance de “Roybon en Fête”

L'animation de la commune est souci quotidien pour les élus et la municipalité agit quotidiennement :

- Soutien à la vie associative à travers la mise à disposition d'équipements et le versement de subventions
- Organisation d'événements (concert de la philharmonique de La Côte Saint-André le 17 novembre dernier, marché de Noël le 15 décembre, concert de Pierre Lemarchal le 22 février...). Néanmoins il est souhaitable et plus dynamisant qu'un acteur associatif, de type Comité des Fêtes, s'empare de cet enjeu important pour la vie de la commune. C'est un moyen indispensable pour impliquer davantage d'habitants.

C'est exactement l'esprit de l'association “**Roybon en Fête**” qui a vu le jour le 30 novembre dernier.

Plus d'une quarantaine de personnes assistaient à cette renaissance d'un Comité des fêtes.

Sur un plan organisationnel, le bureau de l'association a été constitué et son Président Jacques Stréby, désigné. La 1<sup>re</sup> réunion de cette instance est d'ores et déjà programmée au 4 janvier.

S'agissant des projets chacun y est allé de ses propositions. Tout le monde a naturellement convenu que “**Roybon en Fête**” s'investirait dans l'organisation de la fête de la forêt. Plus immédiatement, ont été évoqué l'organisation d'un banquet roybonnais, sorte de fête des voisins à l'échelle du village ainsi que l'organisation d'une randonnée pédestre annuelle, un peu à l'image de la randonnée de la marguerite qui se tenait fin août par le passé.

Au-delà, chacun a senti la satisfaction des participants à voir émerger un nouvel élan et une coordination pour l'animation du village.

### 2 QUESTIONS À JACQUES STREBY, NOUVEAU PRÉSIDENT DE “ROYBON EN FÊTE”



Depuis que je suis né (en 1954) je fréquente Roybon, où s'enracine ma famille maternelle. J'y ai de solides amitiés mais aussi de la famille, des cousines plus précisément et des cousins à Montfalcon. Si j'ai fait mes études et ma carrière d'enseignant dans la région lyonnaise, j'ai toujours « navigué » entre Lyon et Roybon, où j'ai une maison dans le bourg.

### QUELLES SONT VOS MOTIVATIONS POUR VOUS LANCER DANS UN TEL PROJET ?

C'est un mélange entre l'envie de donner et de recevoir et je sais de quoi je parle après plus de 35 ans d'enseignement de l'histoire. J'ai pris ma retraite il y a quelques mois, je vais être plus souvent présent et j'ai envie de donner à ce village que j'aime profondément. Je sais que de nombreuses personnes participent à l'animation d'une commune réputée frileuse. Je souhaite que tous les acteurs des fêtes roybonnaises puissent être en lien et recevoir des encouragements. L'association que nous créons ne doit pas, à mon sens, être directive mais stimulative.

### VOUS AVEZ DÉJÀ DES PROJETS ?

En accord avec les membres de “**Roybon en Fête**” pour 2019, il me semblerait bon de donner au Carnaval, tout l'éclat possible, d'organiser un bal du 14 juillet et de créer un partenariat avec le festival Berlioz. Le piano du lac montre que les Roybonnais sont très sensibles à la musique. Mais ce ne sont que des idées personnelles et l'esprit même de l'association est bien de travailler avec le plus grand nombre pour bâtir ensemble un véritable programme d'animations qui rythme la vie de la commune.





## Centerparcs... l'espoir renaît !

Le 16 décembre 2016 la Cour Administrative d'Appel de Lyon rendait deux arrêts sur le projet de Centerparcs. Avec ces décisions elle retoquait le projet sur les volets assainissement et loi sur l'eau.

L'arrêt du Conseil d'Etat en date du 21 novembre valide le pourvoi du porteur de projet, (le groupe Pierre et Vacances) et casse l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel qui portait sur l'autorisation loi sur l'eau.

**Le Conseil d'Etat considère que** « pour juger que le projet litigieux n'est pas compatible avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2016-2021 du bassin Rhône-Méditerranée, la cour s'est bornée à le confronter à une seule disposition de ce schéma, l'article 6B-04 relatif à une compensation minimale à hauteur de 100 % de la surface des zones humides détruites par le projet. Ce faisant, la cour n'a pas confronté l'autorisation litigieuse à l'ensemble des orientations et objectifs fixés par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2016-2021 du bassin Rhône-Méditerranée et a, ainsi, omis de procéder à l'analyse globale exigée par le contrôle de compatibilité défini au point précédent. Par suite, elle a commis une erreur de droit. »

Cette dernière devra à nouveau statuer en prenant en compte "les considérant" du Conseil d'Etat ainsi que la nouvelle définition des zones humides rendue postérieurement à la décision de la Cour Administrative d'Appel de Lyon.

**Cette décision sonne comme un tournant peut-être décisif en faveur du projet.**



Le Conseil d'Etat est la plus haute juridiction administrative française.

Le PDG de Pierre et Vacances a immédiatement déclaré "prendre acte de cette décision avec satisfaction qui marque une étape importante vers une issue définitive favorable au projet"



Serge PERRAUD de son côté a lui-même considéré que "nous n'avons jamais été aussi près d'une issue favorable"

Un autre volet, lié à la réalisation du réseau d'assainissement du site, est encore à valider mais chacun s'accorde à dire que les solutions techniques compatibles avec les exigences environnementales sont à portée de main.

Néanmoins, les multiples rebondissements que nous avons vécu douloureusement depuis dix ans nous ont appris à être particulièrement prudents.

Dès lors, il est de la responsabilité de la municipalité de maintenir sa ligne de gestion, y compris sur le plan financier, tant que nous ne sommes pas absolument certains que le chantier va démarrer.

### QUELLES RETOMBÉES POUR LA COMMUNE ?

Toutes les opinions sur ce dossier peuvent se comprendre. Il y a néanmoins des données objectives pour la commune de Roybon en tant que telle qui sont incontestables.

#### Il y a d'abord les retombées financières directes

► Le démarrage du chantier provoquera le paiement par Pierre et Vacances de la taxe d'aménagement. La commune percevrait environ 2,5 millions d'euros. Pour mémoire le montant total des recettes de la commune (fonctionnement et investissement) s'élevait en 2017 à un peu moins de 1,5 million.

# LA VIE DE LA COMMUNE

► Avec la mise en service du parc, Pierre et Vacances serait redevable chaque année de la taxe foncière dont la part communale est estimée à 600 000 €. Pour mémoire le produit fiscal de la commune était de 349 000 € en 2017.

Au regard du nombre d'emplois créés, plus de 450 équivalent temps plein, il y aurait au moins une cinquantaine de familles qui pourraient s'installer sur la commune. D'ailleurs, à côté du futur nouvel EHPAD, tout un secteur ouvert à l'urbanisation, est justement à disposition pour accueillir de nouvelles constructions. Ces nouveaux habitants provoqueraient, dans un effet domino, de nombreux effets positifs :

- davantage de clients pour les commerces de proximité
- quelques enfants supplémentaires pour le groupe scolaire avec la clé peut-être une ouverture de classe
- le centre de vacances serait lui-même un gros acheteur pour un montant estimé à près de 20 millions/an.

**Il y aurait également des retombées en matière de service public** pour lesquels il y aurait davantage d'utilisateurs. Chacun sait que l'ouverture de la Maison de Services Au Public (MSAP) a permis, pour l'heure, de clore la réflexion qu'avait entamé La Poste sur le maintien de son bureau sur la commune. L'arrivée du Centerparcs c'est évidemment la garantie définitive de sa pérennité. Il en est d'ailleurs de même pour la caserne de Gendarmerie qui pourrait même bénéficier d'un nouveau bâtiment. Et, in fine, la commune serait en capacité de lancer les grands chantiers de rénovation du bourg (Grande Rue, halles, places et venelles...) tout en faisant davantage travailler les artisans du territoire.

Roybon est un village au cœur d'un magnifique écrin de forêt. Mais il faut dire la vérité, le bourg est, s'agissant des

espaces publics, dans un état de grand délabrement. Ce projet représente l'opportunité de transformer complètement notre village, de donner aux habitants un cadre de vie exceptionnel.

Au-delà de la commune, il s'agirait de la création d'une nouvelle destination touristique irriguant l'ensemble du territoire et ses sites remarquables ( St Antoine l'Abbaye, palais du Facteur Cheval, musée de l'eau de Pont en Royans) et l'opportunité de développer des activités outdoor dans le massif des Chambaran. Bièvre Isère Communauté percevrait d'ailleurs plusieurs recettes récurrentes au titre du développement économique et du tourisme.

## ET L'ENVIRONNEMENT ?

Les multiples rebondissements du dossier démontrent, c'est le moins que l'on puisse dire, qu'il existe dans notre pays, et c'est une bonne chose, une législation très stricte sur les questions environnementales.

S'agissant des espèces protégées (faune, flore) il a été jugé qu'il s'agissait d'espèces relativement communes, qui ne sont pas menacés d'extinction alors même que de nombreuses mesures compensatoires avaient été prévues par le pétitionnaire (Pierre et Vacances).

S'agissant des compensations liées à la destruction de 6,3 ha de zones humides, telles que définies par le Conseil d'Etat, le projet prévoit 198 ha de mesures compensatoires, dont 78,7 ha à proximité.

Reste à traiter le volet assainissement du site et la Communauté de Communes, dont c'est la compétence, travaille à l'élaboration d'un nouveau projet qui prenne en compte les décisions de justice sur ce point.



## Renouvellement de la Charte Forestière des Chambaran

### LA CHARTE FORESTIÈRE REPART POUR 4 ANS

Les quatre intercommunalités membres de la Charte forestière des Chambaran (Bièvre Isère Communauté, Porte de DrômArdèche, Saint Marcellin Vercors Isère communauté et Valence Romans Agglomération) ont acté le renouvellement de la Charte forestière des Chambaran pour sa troisième programmation.

Après un travail d'évaluation de la précédente programmation, une réflexion a été menée par les élus et l'ensemble des partenaires de la charte afin de proposer un nouveau programme d'actions pour les quatre ans à venir.

#### Il s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- ▶ La conduite et la gouvernance de la charte forestière ;
- ▶ Le devenir des peuplements et les évolutions environnementales ;
- ▶ La gestion, la mobilisation et la valorisation de la ressource en bois ;
- ▶ La conciliation des usages et la connaissance de la filière forêt-bois.

Ces axes de travail se déclinent en 13 objectifs permettant de répondre aux enjeux de développement durable. Citons par exemple la volonté de favoriser la préservation des sols et de la ressource en eau pour le volet environnement, l'amélioration de l'accès à la



Charte forestière des Chambaran

ressource forestière et la valorisation des bois pour le volet économique ou encore le développement des connaissances sur la filière et la conciliation des usages pour le volet social.

L'ensemble des informations concernant la nouvelle programmation de la charte forestière est disponible sur le site internet : <http://charteforestiere-chambaran.fr/html/>

#### Contact :

Anne-Cécile BAILLY,  
Animatrice de la Charte Forestière de Territoire Chambaran.

☎ 04 76 36 30 76 – 06 70 94 44 85

✉ ac.bailly@bievre-isere.com

53 route de Montfalcon, 38 940 ROYBON





INAUGURATION OFFICIELLE

**SAMEDI 19 JANVIER DE 13 À 20H**

TATOUAGE, VERNIS ET MAQUILLAGE FLASH

**VOUS ÊTES LES BIENVENUS !**

Les roybonnais connaissaient Yann, le tatoueur installé Grande Rue. Ils vont découvrir deux nouvelles activités avec Stéphanie, la fée des ongles et Isabelle, qui propose des prestations esthétiques.

En effet, sous la houlette de Yann, ces trois activités se sont installées depuis quelques semaines dans le local commercial que leur loue la commune, 20 Place du Marquis de Chambaran (à côté du garage Bayle).

**Nos trois jeunes entrepreneurs travaillent du lundi au samedi sur rendez-vous.**

## Tatouage, onglerie, soins esthétiques un nouveau commerce ouvre ses portes

► **YANN** à votre service pour vos tatouages (cover, polynésiens, calligraphie...)

☎ 07.88.19.62.70

✉ stick.tattoo@gmail.com

Facebook : stick-ink tattoo,

🌐 [www.tattome.com/fr/org/3014/stick-ink-tatto](http://www.tattome.com/fr/org/3014/stick-ink-tatto)

► **STÉPHANIE**, la fée des ongles,

☎ 06.72.78.52.07

✉ stephvicat@hotmail.fr

► **ISABELLE**, pour vos prestations esthétiques

☎ 06.80.50.07.17

✉ isabelle.justet@orange.fr

Facebook : de l'ombre à la lumière



## Les anciens sont vaccinés !

Le 9 novembre dernier avait lieu à la salle du club de la Haute Galaure la vaccination des anciens contre la grippe.

Ce sont trois sympathiques infirmières qui se sont occupées de vacciner une vingtaine de nos anciens.

Nos trois infirmières (de gauche à droite) Christelle, Delphine et Nathalie ont accompli leur mission avec professionnalisme et sourire !

A Christelle, nous souhaitons une bonne continuation dans son travail, à Nathalie, qui va remplacer Delphine durant sa maternité, nous souhaitons la bienvenue et nous adressons à Delphine, la future maman, nos meilleurs vœux.





## La conciliation, une manière de résoudre bien des problèmes

### Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Un problème de copropriété ? Un différend avec un voisin, troubles du voisinage, consommation, conflit avec un opérateur téléphonique, des impayés de loyers, les autres problèmes locatifs, etc...le conciliateur de justice peut vous aider.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui doit justifier d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans. Il est nommé sur proposition du juge d'instance par ordonnance du premier président de la cour d'appel.

Il rend régulièrement compte de son activité aux chefs de cour d'appel ainsi qu'au juge du tribunal d'instance auquel il est rattaché. Le conciliateur est tenu d'exercer ses fonctions dans la circonscription mentionnée dans l'ordonnance de nomination. Il tient ses permanences dans un lieu public et il est tenu à la neutralité. Il y a 2203 conciliateurs de justice en France.



**Rencontre avec  
Christiane DAYARD,  
nouvelle conciliatrice  
pour le secteur  
de Roybon**

### ► Vous allez débiter vos permanences en mairie de Roybon. Pourriez-vous vous présenter pour que les roybonnais fassent votre connaissance ?

Je suis retraitée, mère de 4 enfants et grand-mère. J'ai exercé la profession de secrétaire d'avocats pendant plus de dix ans. J'ai également été coordinatrice d'un service après-vente dans une entreprise au sein de laquelle j'ai été élue déléguée du personnel. J'ai aussi travaillé comme secrétaire auprès d'un Syndicat Hôtelier en Isère. Après un congé parental, j'ai été embauchée en qualité de secrétaire au sein d'une association culturelle.

### ► C'est un parcours très varié pour en arriver à un engagement qui, il faut le souligner, est bénévole.

En effet, et c'est la diversité des problèmes que j'ai à traiter qui fait l'intérêt de la mission que j'exerce. Il faut être passionné, avoir le sens de l'écoute et du dialogue. Cela fait maintenant sept ans que j'exerce cette responsabilité et je peux vous dire que je n'ai jamais eu deux dossiers identiques !

### ► Si vous deviez résumer, quel est l'intérêt de la conciliation ?

D'abord c'est l'occasion de créer un dialogue. Les gens ne se parlent plus et cela crée des incompréhensions qui pourraient parfois être rapidement levées. J'ajoute que les procédures en justice peuvent parfois être longues et onéreuses. Elles vont trancher un litige mais pas forcément apaiser une situation. Il y a une expression populaire qui trouve en l'espèce tout son sens :

*“ Il vaut mieux un bon accord qu'un mauvais procès ”.*

### ► Mais quelle valeur a la conciliation ?

Dans certains dossiers sensibles, je peux être amenée à demander une homologation de l'accord par le tribunal d'instance. Si, par la suite, ledit accord venait à ne pas être respecté et qu'une action contentieuse était engagée, le tribunal en tiendrait compte. Au-delà, la valeur ajoutée c'est, j'insiste, le fait d'avoir retrouvé le chemin du dialogue. C'est la meilleure garantie de la pérennité de la solution mise en œuvre.

### Informations pratiques :

**Mme DAYARD recevra sur rendez-vous en mairie de Roybon à partir de janvier de 9h à 12h le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois.**

Pour prendre rendez-vous contactez la mairie

☎ 04 76 36 21 79 aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également contacter Mme DAYARD directement et uniquement par mail à l'adresse suivante :

✉ christiane.dayard@conciliateurdejustice.fr

## Commémoration du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice

Comme le 11 Novembre 1918 où les cloches de toutes les églises de France avaient sonné pour annoncer la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, les cloches de l'église de Roybon, et partout dans le pays, ont une nouvelle fois résonné pour commémorer l'évènement.

C'est devant une nombreuse assistance que la cérémonie a commencé par la lecture poignante d'une lettre d'un Poilu par Mr Claude Fumey. Le président de la FNACA UMAC, Maurice Cellier, a lu ensuite le message des anciens combattants et le Maire, Serge Perraud, celui du Président de la République. Le dépôt des gerbes s'en est suivi avec deux enfants, le Maire et Maurice Cellier pour y procéder. Après la minute de silence, Serge PERRAUD et son Adjoint Romain PERRIOLAT, ont donné lecture des 71 noms inscrits au monument aux morts. C'est bien évidemment les échos de La Marseillaise qui clôturait la cérémonie orchestrée par Roger Depotex et suivie de l'apéritif offert par la municipalité.



Parmi la nombreuse assistance on remarquait une forte délégation de sapeurs pompiers et leur drapeau sans oublier les tout jeunes casqués avec leur chef de corps actuel et son prédécesseur, le représentant du camp de Chambaran, les maires des communes de Marnans, Montfalcon et Saint-Clair, des pensionnaires de l'EHPAD avec leur animatrice Christiane, sans oublier les anciens combattants de l'UMAC FNACA et leurs drapeaux, celui du Souvenir Français et son président. Il y avait aussi pour la circonstance le 1<sup>er</sup> drapeau des Anciens Combattants de Roybon porté par Serge Pélosi.

## Les finances et la ZAD à l'ordre du jour de la rencontre entre le Maire et le sous-préfet

Depuis deux ans la commune de Roybon est rattachée à l'arrondissement de Vienne. Le 21 novembre dernier, le Maire, Serge PERRAUD, accueillait Jean-Yves CHIARO, sous-préfet. Cette rencontre était l'occasion de faire le point sur différents sujets de la commune.

S'agissant de la situation financière, le sous-préfet a informé le Maire que la commune avait été retirée du réseau d'alerte des communes qui permet au Préfet et au Trésor Public de suivre attentivement l'évolution de la situation des communes en grande difficulté. Cette décision est la suite logique des efforts considérables qui ont été entrepris pour éviter la mise sous tutelle de la commune. Il est vrai que l'épargne nette de gestion qui était négative en 2015 (- 118 807,75 €) est redevenue positive en 2016 (+ 44 178, 15 €), résultat qui s'est amélioré en 2017 (+ 88 800, 45 €). Néanmoins, Romain PERRIOLAT, Adjoint en charge des finances, rappelle qu'« il convient de poursuivre les efforts de gestion. Si la commune est désormais en capacité de financer ses investissements du quotidien, le poids de la dette reste encore considérable et nous empêche de lancer immédiatement les grands chantiers dont la commune a pourtant besoin. »

Maurice VICAT a évoqué lors de cette rencontre les travaux de renforcement de chaussée que la commune souhaitait réaliser en 2019. Le Maire a sollicité le sous-préfet au titre de la DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux) pour obtenir le meilleur subventionnement possible.

Le dossier de la ZAD figurait également à l'ordre du jour. Le Maire a alerté le sous-préfet sur le climat d'insécurité que subissent les riverains. La situation est suivie de près. Il faut rappeler que les habitants doivent signaler les faits qu'ils constatent et que le dépôt de plainte en cas d'agression ou de menace est absolument indispensable si l'on veut une réaction des pouvoirs publics.



## Le PLUi en débat

### QU'EST-CE QU'UN PLUI ?

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est un document d'urbanisme qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

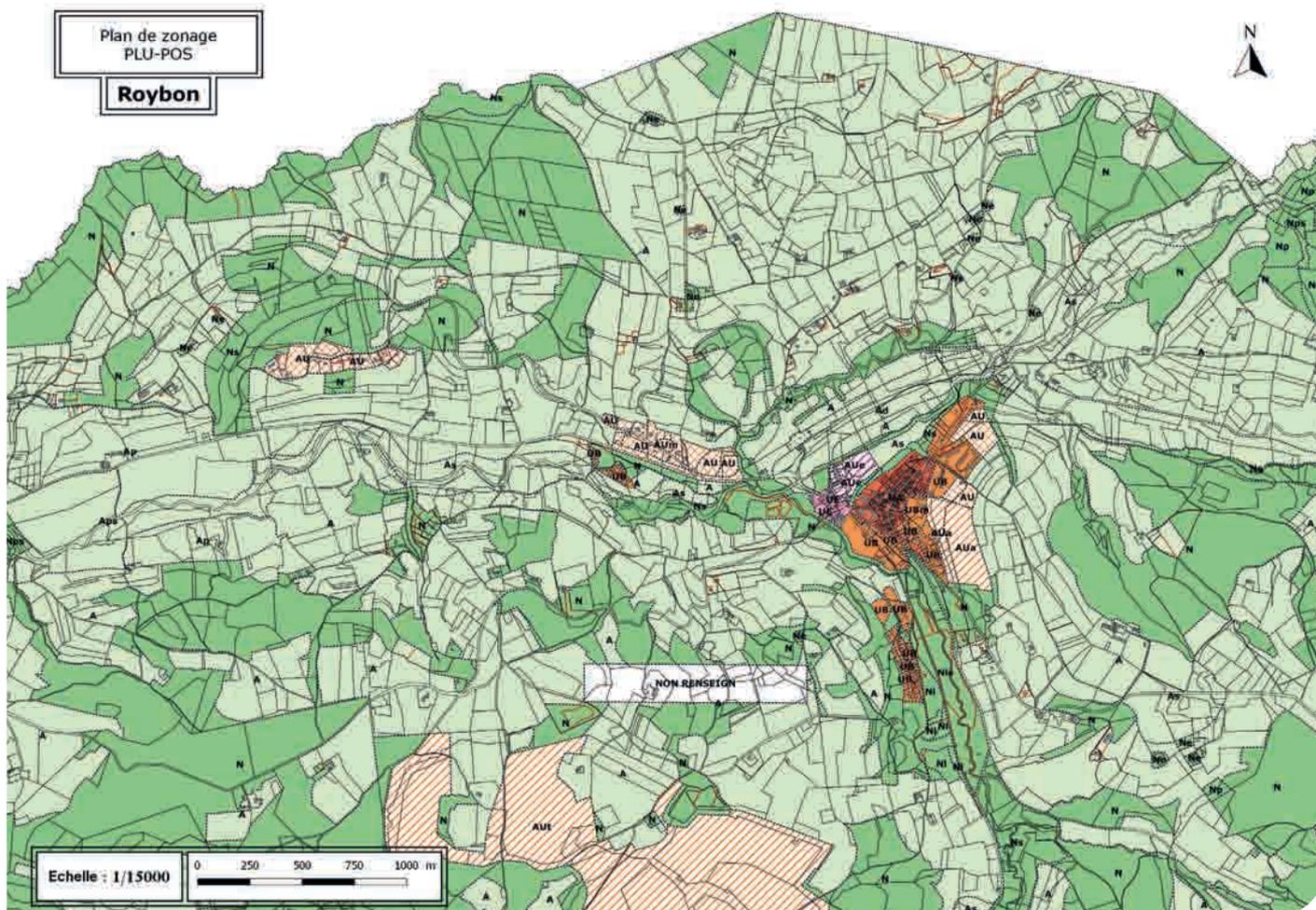
Le PLUI doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire. Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

### UN PROJET POUR LE TERRITOIRE

Bièvre Isère Communauté a fait le choix, fin 2015, d'engager l'élaboration de deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (correspondant aux anciens périmètres d'intercommunalités avant la fusion de Bièvre Isère et de la Région St Jeannaise).

### L'élaboration d'un PLUI présente en effet plusieurs intérêts pour le territoire :

- Il permet de mutualiser les moyens pour mettre en compatibilité l'ensemble des documents d'urbanisme des communes avec les nouvelles règles d'urbanisme. A défaut d'avoir engagé un PLUI, les communes auraient eu l'obligation de réviser entièrement leur document d'urbanisme dans un délai très court et en mobilisant des budgets conséquents. Le PLUI permet au territoire de réaliser d'importantes économies d'échelle ;
- Il permet surtout de prendre en considération des enjeux concrets qui dépassent de plus en plus les limites communales (déplacements, paysage, économie...) et donc de penser l'aménagement à l'échelle d'un territoire ;
- Il permet d'harmoniser les règles et principes d'urbanisme entre toutes les communes.



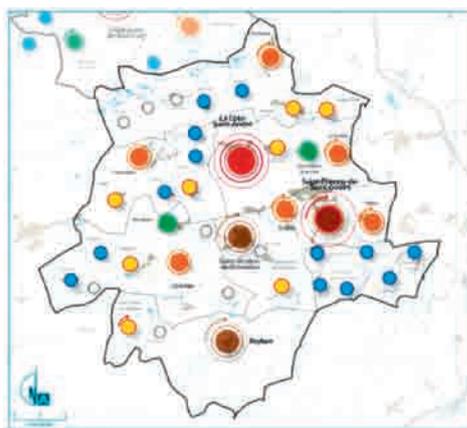
# LA VIE DE LA COMMUNE

Un travail important a donc été réalisé pour traduire concrètement les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le règlement écrit et le zonage des PLUi. Ces documents définissent précisément la vocation et l'usage du sol au sein de chaque commune du territoire (zones constructibles, agricoles...), ainsi que les règles d'urbanisme associées à ces zonages (règles de construction, outils de protection...). Les choix ont été effectués en tenant compte à la fois d'un cadre réglementaire imposé et de plus en plus exigeant en matière de réduction de la consommation d'espace, mais aussi des ambitions que le territoire s'est fixées dans le PADD.

**Le 6 novembre dernier, le conseil communautaire de Bièvre Isère Communauté a arrêté les deux projets de PLUi. Pour sa part, le Conseil Municipal de Roybon a émis un avis favorable lors de sa séance du 4 décembre. La population sera naturellement consultée lors de l'enquête publique prévue au printemps 2019.** Les modalités précises de cette enquête publique ne sont pas encore définies à ce jour. L'information sera transmise à la population quelques semaines avant le démarrage de cette enquête publique par différentes

voies : affichage en mairie, annonces légales, articles de presse, site internet de Bièvre Isère Communauté...

Les dossiers de PLUi arrêtés sont consultables en mairie, dans les locaux de Bièvre Isère Communauté à St Etienne de St Geoirs ou St Jean de Bournay, ou encore sur le site internet de Bièvre Isère (rubrique PLUi). Seules les observations ou requêtes émises pendant la période précise et officielle de l'enquête publique pourront être examinées en vue de l'approbation finale des PLUi envisagée d'ici fin 2019.



*Choix de développement futurs pour une organisation territoriale multipolaire et équilibrée.*



## ENJEUX POUR LE PLUI

- Maintenir le bocage sur les coteaux et les ouvertures visuelles.
- Sur les espaces de coteaux, limiter l'étalement urbain, pour maintenir les cônes de vues existants.
- Valoriser et préserver les étangs
- Préserver et valoriser les massifs forestiers.

## Zoom sur les Chambaran dans le PLUI

A l'inverse de la plaine, le plateau des Chambaran se caractérise par un plateau boisé et des collines entaillées par des vallons végétalisés ou bocagers où l'on note une présence de l'élevage.

Le relief offre une variété des points de vues, une grande diversité écologique avec en forêt, quelques étangs.

Le plateau boisé culmine à une altitude de 600 à 700 m, dominant largement la plaine de la Bièvre, évité par les flux principaux qui empruntent la vallée de l'Isère ou la plaine de la Bièvre. Il est constitué à 85% de forêts.

Les collines offrent un paysage de parcelles de tailles et

de couleurs variées liées à la polyculture, aux vergers, aux prairies et à la vigne, encore présente dans cette partie du territoire. Cette diversité est révélatrice de la richesse de l'agriculture des Chambaran.

L'urbanisation s'est implantée à l'écart de la plaine, le bourg centre étant Roybon. L'habitat, hormis ce bourg centre, reste relativement dispersé, mais toujours identitaire avec l'utilisation du galet roulé et accessible par un réseau dense de petites routes sinueuses.

# LA VIE DE LA COMMUNE

## ● Ça s'est passé récemment à Roybon ●



1



2



3



4



5



6



7

**1** 28 septembre : Aidés des agents de la commune et des pêcheurs, les jeunes de l'IME ont « Nettoyé la nature » aux abords du lac. Merci et bravo ! **2** 3 octobre : concours inter-clubs **3** 6 octobre : « On divorce ! » avec les Dugommiers invités par l'AEP **4** 12 octobre : portes ouvertes à la MSAP. Avec le bureau de poste, c'est le lieu à fréquenter. **5** 19 octobre : Inauguration du festival « Les Arts en herbe » à l'initiative de Bièvre Isère Communauté. Un mime de grand talent qui a enchanté petits et grands **6** 20 octobre : les swingirls en concert à la salle des fêtes au profit de l'association « Pour des Sourires » **7** 21 octobre : repas dansant du club de la Haute-Galaure.

# LA VIE DE LA COMMUNE



*Merci à Gabriel Bret pour la mise à disposition de ses nombreuses photos.*

- 8** 27 octobre : pose de la 1<sup>re</sup> pierre du nouvel EHPAD en présence notamment de Jean-Pierre BARBIER, Président du Département, Claire DEBOST, Conseillère Départementale, Raymond ROUX, vice-président de Bièvre Isère Communauté et de plusieurs maires du secteur **9** 10 novembre : comme à son habitude l'équipe du « Théâtre du Nez » a fait un carton avec son spectacle « Une famille sur les planches » **10** 15 novembre : soirée beaujolais à l'EHPAD **11** 17 novembre : Organisé par la municipalité, le concert de la société philharmonique de La Côte Saint-André et de l'ensemble de clarinettes de Voiron s'est tenu dans l'église **12** 24 novembre : traditionnel repas des anciens offert par la municipalité. Il y avait de l'ambiance et le repas a été très apprécié !

## Fonbala à Roybon

L'association Fonbala s'est installée cet été à Roybon. Fondée en 2011 par le balafoniste guinéen Yéliké Camara, elle rassemble des passionnés des cultures et arts de l'Afrique de l'Ouest. À travers ses différentes actions (création, concerts, ateliers en milieux scolaires, animations, cours et stages), elle œuvre à la promotion de la culture et l'art presque millénaires du balafon, cet ancêtre africain du xylophone qui porte en lui toute l'histoire de l'empire Mandingue. La « culture du Soso bala » est reconnue patrimoine immatériel de l'humanité et les volontaires de l'association s'évertuent à en transmettre avec passion les éléments, rythmes, mélodies, techniques de jeu, danses et en faire partager l'ambiance chaleureuse à des publics diversifiés (enfants, adultes,



débutants, avancés). L'association s'efforce d'appliquer des tarifs abordables pour que tous puissent découvrir cette culture et s'approprier ses arts.

La musique et la danse africaine s'invitent ainsi dans votre territoire et nous vous proposons tout au long de l'année des cours de balafon et autres percussions et des stages de danse africaine. **Des cours enfants (16h45-17h30) et adultes (18h-20h) ont lieu tous les mardis à l'ancienne école de Roybon.** L'association organise également cette année sa deuxième édition du festival Ainsi Balafon... qui se déroulera du 6 au 9 juillet 2019 et pour lequel nous recherchons actuellement des bénévoles.



📍 Venez vous renseigner :

🌐 [www.fonbala.fr](http://www.fonbala.fr) ou ☎ 06 28 35 26 88

## Aux couleurs de la création

L'association « Aux Couleurs De La Création » vous propose pour cette année de nouveaux ateliers artistiques sur les thèmes du court métrage vidéo ainsi que du théâtre, de la danse et du chant. Bonne humeur, joie et créativité seront au rendez-vous, pour les grands comme pour les petits, au travers ses nombreux ateliers.

Vous pouvez vous inscrire à tout moment dans l'année et profiter d'un essai gratuit. Les tarifs des inscriptions sont indexés sur le quotient familial et ont baissé pour tous.

Il y a la possibilité que l'intervenante récupère les enfants à l'école de Roybon dans la limite des places disponibles pour les ateliers du soir. **Les enfants pourront :**

- développer leur imaginaire, s'initier au théâtre, à la danse et au chant grâce à des jeux ludiques et enrichissants,
- réaliser un spectacle et un court métrage en commun, participer à toutes les étapes de sa création et ainsi développer leur confiance en soi, dépasser leurs limites et participer à des projets plus vaste.

► **Un tout nouvel atelier vidéo arrive à Roybon « spécial ados » les mercredi après-midi à 14h30** pour réaliser un projet passionnant qui pourra être présenté à des festivals de court métrage!

► **Pour l'atelier « Chantons ensemble »** vous apprécierez le tarif réduit, grâce au soutien de la mairie.

► **Nous sommes déjà nombreux à chanter.** N'hésitez plus ! Rejoignez-nous pour créer un cœur de chorale unique à Roybon !

### Contact

☎ 06 68 84 12 47 ou ✉ [auxcouleursdelacreation@gmail.com](mailto:auxcouleursdelacreation@gmail.com)

🌐 [www.acdlc.info](http://www.acdlc.info)



## Le Souvenir Français : vous connaissez ?

L'association « Le Souvenir Français » est née en 1871 en Lorraine et Alsace occupées, créée en 1887 par M. Niessen, professeur d'origine alsacienne, reconnue d'utilité publique en 1906.

### Ses missions :

- ▶ Conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France ou qui ont honoré notre pays par de belles actions,
- ▶ Veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire en France et à l'étranger,
- ▶ Transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Ses ressources proviennent essentiellement de la quête du 1er Novembre, des cotisations des membres adhérents et d'indemnités du ministère des anciens combattants.

Le comité de Roybon ne compte plus que son président Gabriel Bret en poste depuis 28 ans et qui reste seul depuis le décès du vice-président Jean Spay (créateur du Souvenir Français et de son drapeau sur le canton de Roybon ) et du trésorier Noël Servonnet.

Rappelons que le Souvenir Français est présent à toutes les cérémonies patriotiques aux monuments aux morts avec son président et son porte-drapeau Louis Germain que je remercie pour son dévouement depuis si longtemps.

Dans le canton, le Souvenir Français a participé à la réfection de plusieurs monuments aux morts notamment à celui de Roybon inauguré en 2002 pour lequel il a participé à hauteur de 50 %.

Depuis 2004, quelques communes versent une petite subvention.

La quête de la Toussaint a lieu comme chaque année à la porte du cimetière.

Cette année, elle a rapporté la somme de 50 euros, ce qui est peu et en baisse constante. Et ce sera certainement la dernière. Elle a été envoyée au siège du Souvenir Français.

En tant que président j'ai toujours participé à l'historique de la cérémonie des fusillés et toujours présent à toutes les cérémonies.

Sur la commune, il ne reste que deux sympathisants qui donnent une cotisation et moi-même. Si vous souhaitez faire perdurer cette association du souvenir n'hésitez pas à vous manifester en mairie ou directement auprès de moi.

Gabriel BRET



Cérémonie des fusillés du 30 juillet 2017

## Les journées découvertes

Les journées découvertes organisées par la Municipalité s'adressent aux enfants de la commune, **âgés de 3 à 17 ans.**

L'objectif de ces journées est de familiariser les enfants avec l'art, la culture mais aussi de leur faire découvrir des domaines nouveaux.

Pour les vacances de Toussaint, les plus petits ont pu assister à un spectacle de cirque acrobatique à Thodure. Les plus grands ont découvert les Grottes du Cerdon (01) où ils ont passés une journée intense et riche en découvertes !

**Le programme pour les vacances de février est déjà établi, vous pouvez dès maintenant vous inscrire à la bibliothèque.**

**JEUDI 21 FÉVRIER** à la journée :

Colophon, musée/atelier de l'imprimerie à Grignan(26). Visite du musée et de l'atelier d'imprimerie, les enfants feront aussi un atelier (typographie ou réalisation de feuille de papier)

**SAMEDI 2 MARS EN SOIRÉE** : ASVEL/Le Portel, match de basket à Villeurbanne.



Visite de la grotte du Cerdon



Technique du feu



Atelier poterie



Cirque acrobatique



Le groupe à l'accueil de la grotte du Cerdon



Musée/atelier de l'imprimerie



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROYBON

**Pendant les vacances de Noël**  
la bibliothèque sera fermée à partir du 24 décembre, ouverture le mercredi 2 janvier à 15h00.

☎ 04 76 36 52 04 ✉ [bibliotheque-roybon@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-roybon@wanadoo.fr)

SAMEDI 30 MARS À 17H30  
au Summum de Grenoble



Dans le cadre des « Journées Découvertes », la Mairie vous propose d'assister à l'opéra « La Traviata » de Giuseppe Verdi, organisé par La Fabrique Opéra de Grenoble.

Avec l'orchestre symphonique universitaire de Grenoble, les quatre-vingt choristes de la Fabrique Opéra de Grenoble et le chœur de la section musicologie université Grenoble Alpes.

Renseignements et inscriptions à la bibliothèque

 Tarif 24 €

## Nuit de la lecture

Le samedi 19 Janvier, la bibliothèque participera pour la deuxième année consécutive à « Nuit de la Lecture », événement national du Ministère de la Culture.

Après le succès de la première édition, André Silvestre reviendra nous raconter avec Sylvie et Pierre Zini ses souvenirs, la vie quotidienne dans les Chambarans.

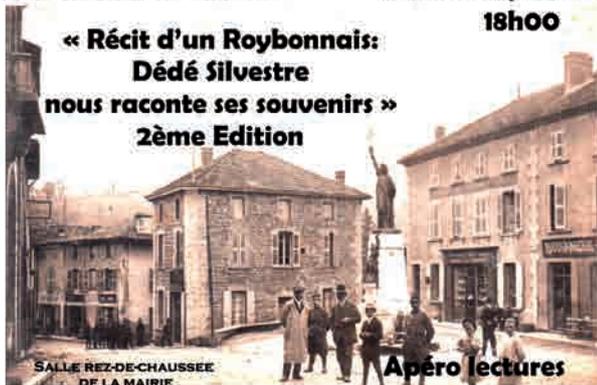
SAMEDI 19 JANVIER

18 H salle rez-de-chaussée de la Mairie

BIBLIOTHÈQUE DE ROYBON

Samedi 19 Janvier  
18h00

« Récit d'un Roybonnais:  
Dédé Silvestre  
nous raconte ses souvenirs »  
2ème Edition



Lectures dites par Sylvie et Pierre Zini

ENTRÉE GRATUITE

## La Ludothèque itinérante

La ludothèque itinérante de Bièvre Isère sera à Roybon

MERCREDI 9 JANVIER  
de 10h à 12h et 14h à 18h

VENDREDI 8 MARS  
de 18h à 21h  
A la salle des fêtes

Sur place des jeux pour tout âge... Venez passer un agréable moment en famille ou entre amis !



## Animations autour des jeux vidéos

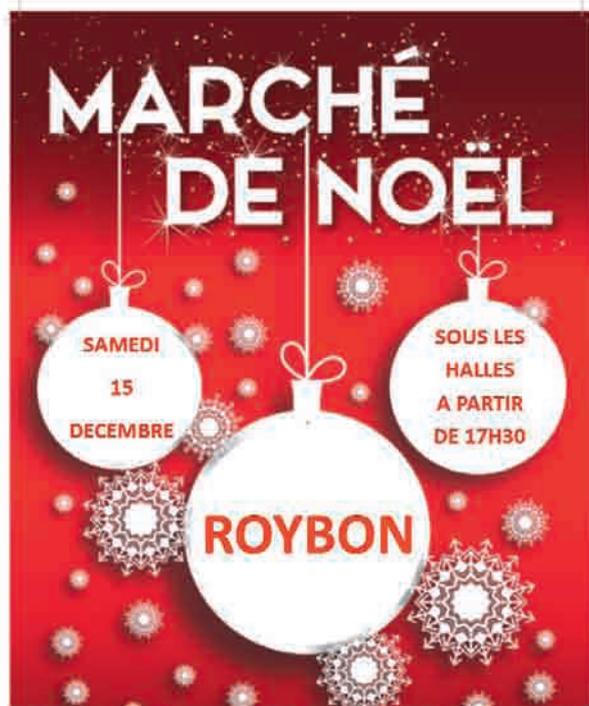
Entre Septembre et Novembre, grâce au prêt de consoles de jeux de la Médiathèque Départementale de l'Isère et du réseau des bibliothèques de Bièvre Isère, les lecteurs (petits et grands) ont pu profiter de tester des jeux vidéo à la bibliothèque.

Un tournoi « Rocket League », un atelier de réalité virtuelle et une soirée « Just Dance » ont eu lieu avec succès. Des bons moments passés entre amis ou en famille !

# AGENDA

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

## Marché de Noël



**Animations Balades à poneys**  
**Retraite aux flambeaux**  
**Vin chaud Gaufres**

Organisé par la Mairie, le Sou des Ecoles et l'USCJR section gym

LES RENDEZ-VOUS

## De Formafoot



Formafoot regroupe sur notre secteur les communes de Viriville, St Barthélémy, Marcollin et Roybon. Au-delà des matchs et des entraînements, le club a une vie associative riche à travers divers évènements dont les prochains sont :

**15 DÉCEMBRE**

salle du Pont neuf à Viriville

ARBRE DE NOËL POUR LES LICENCIÉS DU CLUB

**20 JANVIER 2019**

au Gymnase de Viriville

LOTO DU CLUB

**16 FÉVRIER 2019**

à salle des fêtes de Marcollin

SOIRÉE DANSANTE



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE FOOTBALL

MERCREDI 9 & VENDREDI 18 JANVIER

## Assemblées Générales

► L'Assemblée Générale de la **FNACA** se réunira le mercredi 9 janvier à 15h30.



► L'Assemblée Générale du **Club de la Haute-Galaure** est, quant à elle, prévue le vendredi 18 janvier à 14h dans la salle du club, Grande Rue.



VENDREDI 22 FÉVRIER

## Concert de Pierre LEMARCHAL



Pierre Lemarchal a commencé à chanter il y a près de vingt ans. D'abord pour lui, sa famille et ses amis, puis devant un public au sein d'associations de passionnés. Longtemps, il s'est produit avec des troupes locales en Savoie, déjà, au profit de la lutte contre la mucoviscidose, partageant notamment la scène avec son fils Grégory et avant que ce dernier ne suive une route beaucoup plus exposée et rayonnante...

Après la disparition de Grégory, en avril 2007, Pierre ne pensait vraiment plus remonter sur une scène. Par la suite, une belle rencontre avec deux musiciens, Evelyne et Marc Prévôt, lui a permis de changer d'avis et retrouver le goût de ce qui l'a toujours animé et passionné. Amoureux comme lui de chansons Françaises et à textes, Evelyne et Marc ont réalisé de très beaux arrangements autour du répertoire de la chanson française.

**La totalité des recettes du concert est reversée à l'association Grégory Lemarchal.**

Le concert se déroulera à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 19h avec buvette et petite restauration. Les billets sont au tarif de 15 €.

**Renseignements, réservation et billetteries :**

- Bureau de tabac
- Bibliothèque ☎ 04 76 36 52 04

DIMANCHE 17 MARS

## Journée internationale des forêts

Ce lundi 12 novembre, se sont réunis, à l'initiative de la Charte forestière des Chambaran, les premiers professionnels volontaires pour participer à l'organisation de la Journée internationale des forêts 2019, qui sera organisée sur le massif le **dimanche 17 mars 2019 de 9h à 18h.**

Tout comme les années précédentes, l'objectif de cette journée est de faire découvrir au grand public différentes activités professionnelles et ludiques autour de la forêt et du bois de Chambaran.

Tournage sur bois, menuiserie, chantier de débardage et parcours en forêt autour des essences forestières locales seront certaines des animations prévues au programme le 17 mars prochain. A vos agendas donc pour bloquer cette date !

Cette manifestation avait réunie l'an dernier près de 500 visiteurs répartis sur les différents sites du massif : Roybon, Marnans, Saint-Michel-sur-Savasse, Grand-Serre et Thodure.

**Pour plus d'informations sur l'événement national :**

🌐 [www.journee-internationale-des-forets.fr](http://www.journee-internationale-des-forets.fr)



**Journée internationale  
des forêts 2019**

**A la découverte de la filière  
bois des Chambaran**

*Parcours en forêt, chantier forestier,  
tournage sur bois, menuiserie, ...*

**Dimanche 17 mars  
de 9h à 18h**

Charte Forestière des Chambaran

Evènement organisé dans le cadre de  
la Charte forestière des Chambaran



# ANNONCES ET INFOS UTILES

## FAIRE SON COMPOST

Pour un jardin sain, facile et productif, rien de plus simple que de fabriquer son propre engrais : le compost !  
 Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM de la Bièvre moyennant une participation de 30€. Une fois votre commande enregistrée, vous serez invité à un petit atelier de montage et de démarrage de votre composteur, animé par un maître composteur du territoire.

 Les bons de commande sont en Mairie ou auprès du SICTOM ☎ 04 74 53 82 32 ou ✉ [karine.ravel@sictom-bievre.fr](mailto:karine.ravel@sictom-bievre.fr)  
 Plus d'info sur : [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)



## NOUVEAUX HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

La modification des horaires de la déchèterie de Roybon, gérée par l'intercommunalité, a provoqué un sentiment d'incompréhension.

Plusieurs habitants ont pris l'initiative d'une pétition et la mairie de son côté a sollicité André GAY, vice-Président en charge de ce dossier. Nous avons trouvé en lui un interlocuteur ouvert et compréhensif.

Nous sommes heureux de vous indiquer que le Président Yannick NEUDER a décidé de proposer un **nouveau créneau d'ouverture le lundi de 14h à 16h à compter du 1<sup>er</sup> décembre.**

Il est donc utile de rappeler que désormais les horaires d'ouverture de la déchèterie sont les suivants :

- ▶ Lundi de 14h à 16h
- ▶ Mercredi de 14h à 17h
- ▶ Samedi de 9h à 12h

### DÉCHETS AUTORISÉS



ferraille



carton



végétal



déchet dangereux des ménages



huile minérale



huile ménagère



plâtre



pile / accumulateur



batterie



capsule de café



encombrant



cartouche d'encre



polystyrène



DEEE (déchet d'équipement électronique et électrique)

### DÉCHETS INTERDITS



gaz/ extincteur



amiante



médicament



ordure ménagère



graisse, boue, lisier et fumier



cadavre d'animal



épave de véhicule



produit radioactif



pneu spécial (poids lourd, agricole ou non conforme)

Attention, d'autres déchets peuvent être autorisés dans certaines déchèteries. Prenez contact directement auprès de la déchèterie concernée pour connaître les déchets acceptés ou non.



## Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !



Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un site internet : [isereadom.fr](http://isereadom.fr), et un **Numéro Vert gratuit d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile** :



Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais **d'une charte déontologique**, et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

**Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !**

► Créez votre compte professionnel sur : [isereadom.fr](http://isereadom.fr). Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. **Ce référencement est gratuit.**

## Appel au bénévolat !



L'association Aide Alimentaire Bièvre Isère distribue chaque semaine des colis d'aide alimentaire qui proviennent de la Banque Alimentaire de l'Isère.

Ces colis doivent permettre aux familles de subvenir pour partie à leurs besoins alimentaires pour une période renouvelable de 3 mois. L'objectif est qu'elles recouvrent leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association. Grâce au travail de dizaines de bénévoles, chaque semaine ce sont près

de 150 familles qui sont accueillies chaleureusement et qui bénéficient de colis fournis par la Banque Alimentaire sur le territoire de Bièvre Isère. Si vous avez quelques heures de bénévolat à donner du lundi au mercredi, venez nous rejoindre !

80 bénévoles s'affairent chaque semaine à différentes activités au sein de l'association pour effectuer :

- la collecte dans les magasins partenaires, participants,
- la collecte des denrées à SASSENAGE au siège de la BAI,
- au tri de ces denrées et préparation des colis,
- à la remise des colis à chacun des bénéficiaires les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

**Prendre contact :**

☎ 04 37 04 30 61 ou ✉ [3abi@orange.fr](mailto:3abi@orange.fr)

Vous pouvez également vous connecter sur notre site :

🌐 [www.3abi.fr](http://www.3abi.fr)

**Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, notre bureau administratif et tous nos lieux de distribution sont regroupés à LA COTE ST ANDRE, 95,rue Elsa Triolet Zone des Meunières, dans un local acquis par l'association fin 2016.**

## HISTOIRE ET SOUVENIRS DE LA SALLE DE L'AMICALE LAÏQUE DE ROYBON

Dans les années 1950/60, la salle de l'amicale laïque, située au milieu du village dans la grande rue, à deux pas du monument Saint ROMME et de sa statue de la liberté, était le rendez-vous des jeunes Roybonnais.

Sur cette vieille carte postale du début du siècle, on peut voir que les volets sont toujours les mêmes (sauf la couleur). Il n'y avait qu'une entrée avec un escalier d'accès et une porte double qui n'a pas changé, à part le sens d'ouverture.

Dans cette grande pièce qui servait de salle de réunions, de cinéma de tennis de table, mais aussi de bal, combien de jeunes Roybonnaises et Roybonnais ont fait leur premier pas de danse et leur premier émoi amoureux (au début du siècle, c'était aussi la salle d'exercices de la jeune société de gymnastique roybonnaise) ?

En mars 1925, une conférence était donnée sur Roybon et son histoire par M. CAPELIER, M. Joseph SURDON étant le Maire en exercice.

Au fil des années il y a eu beaucoup de transformations. A côté de la grande salle a été créée, à la place d'une fenêtre, une autre porte d'entrée avec un escalier d'accès pour le bureau de la caisse d'épargne. Plus tard une partie de la cour intérieure a servi pour agrandir les locaux de la perception et lorsque la Caisse d'Épargne a changé de local, le syndicat d'initiatives a pris la place.

Lors de la création du club des retraités en 1975 dans les locaux de la fanfare Roybonnaise (Les échos des rives de la Galaure), les musiciens et leurs matériels ont immigrés dans cette salle de l'amicale avant d'être dissoute dans les années 1980.

Ensuite, la grande salle à côté du Syndicat d'Initiatives a été rénovée pour devenir une grande salle d'expositions (en 1986 lors du duplex Roybon / New York fut annoncé un Musée de la Liberté) et qui finalement est devenue Espace Renée Vinay ou de nombreuses expositions de toutes sortes se sont succédées.

Puis, il a été décidé de déplacer en bas du village dans les locaux de l'ancienne gare le Syndicat d'Initiatives, devenu Office de Tourisme.

Les locaux étant libres, une fleuriste est venue s'y installer puis remplacée par un géomètre.

**Ce dernier ayant rendu les clés cet été, de nouveaux projets d'occupation sont désormais en réflexion.**

Gabriel BRET

*Je suis toujours à la recherche de vieilles photos de la vie du village.*

**Gabriel BRET**  
☎ 04 76 36 25 42



Carte postale 1900, en 1<sup>er</sup> plan le café Giroud devenu depuis le cabinet du Dr Prieur. A côté, l'ancienne salle de l'amicale laïque

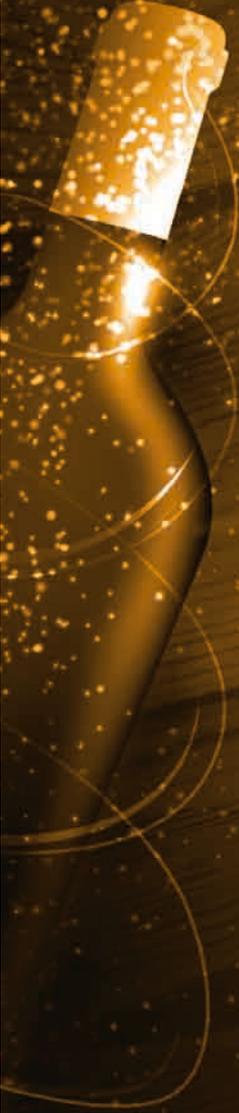


En 1<sup>er</sup> plan le cabinet du docteur Prieur



2019

Serge PERRAUD, Maire,  
ses adjoints et le Conseil Municipal,  
sont heureux de vous convier  
à la cérémonie des vœux pour la nouvelle année



VENDREDI 11 JANVIER À 18H30  
À LA SALLE DES FÊTES

Un buffet sera offert  
par le Maire et ses Adjoints



Meilleurs  
Vœux

